Ami du Clergé du 13 avril 1950

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Simples notes dominicales. — XVI. 4e Dimanche après Pâques : La vraie joie, 105.
Fête de Ste Jeanne d'Arc. — La sainte de Domremy, 106.
MOIS DE MARIE. A l'école de Jeanne de France. — Les dix plaisirs de Notre-Dame : I. La pureté de Marie, 109. — II. La prudence de Marie, 110.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XVIII. Le Grand Schisme d'Occident, 111.

SIMPLES NOTES DOMINICALES

4e Dimanche après Pâques

XVI

LA VRAIE JOIE

Mes frères,

Dès l'*Introït*, la liturgie de ce dimanche nous invite à la joie. Et cela nous fait un devoir de dire en passant ce que sont les rapports entre la religion et la joie. Il est beaucoup de personnes qui croient que la religion est triste 1° parce qu'elle prêche une discipline morale, 2° parce qu'elle nous donne comme idéal la croix de Jésus-Christ. Et, en apparence, ceux qui accusent la religion chrétienne d'être austère et grande, ont mille fois raison. Mais l'expérience prouve que seule la religion poussée et vécue dans sa perfecion est source de joie vraie, de joie durable.

En premier lieu, il est évident que cela est vrai, dans la vie future : la joie, la vraie joie, la joie éternelle, où la trouverons-nous ? Au ciel, et au ciel seulement. Si la religion n'était que tristesse sur la terre, elle serait quand même la source véritable de la joie, pour cette raison seule qu'elle y conduit et que sans elle on ne saurait y atteindre. Mais nous soutenons que, dès ici-bas, dès cette terre, la vraie joie, la joie solide, profonde, intime n'existe que dans la paix de l'âme, dans l'union à Dieu, dans l'amitié de Jésus et de ses saints, c'est-à-dire dans la religion.

Cela dit, abordez la liturgie de ce jour. Tout vous y parlera de joie.

I. — *L'Introït : Les dons de Dieu*

L'*Introït* est un appel à chanter les grandeurs de notre Dieu :

« Chantez au Seigneur un cantique nouveau,... car le Seigneur a fait des merveilles, il a révélé sa justice aux yeux des nations... Sa droite et son bras l'ont fait triompher. »

Mettons sous ces paroles tout ce que nous voudrons : la nature d'abord et ses richesses inouïes, ses beautés partout éparses, — ou mieux encore, contemplons la surnature, c.-à-d. Dieu dans ses dons, dans son Evangile, dans la croix du Christ, dans sa résurrection et son admirable ascension, dans ses sacrements, dans toute la vie de la grâce et dans ses promesses d'éternité ! Oui, le Seigneur a fait des merveilles ! Notre religion doit être un chant perpétuel de bonheur, d'adoration et de gratitude.

C'est pourquoi l'Eglise nous fait prier ainsi dans la Collecte :

« O Dieu, qui donnez aux cœurs de vos fidèles une volonté unanime, accordez à vos peuples d'aimer ce que vous commandez, de désirer ce que vous leur promettez, afin qu'au milieu des changements de ce monde, ils dmeurent fixés là où sont les joies véritables. »

Pour bien comprendre le sens de cette magnifique oraison, il faut partir de ce principe qui est à la base de notre foi : Dieu est bon, il est infiniment bon. Il ne nous a créés que par amour, il ne nous veut que du bien, il ne désire que notre félicité éternelle. C'est donc dans l'adhésion, par une volonté unanime à ses commandements et à ses promesses, que se trouve la voie à suivre pour nous.

II. — *L'Epître : Le don parfait*

Cette page est extraite de l'unique épître que nous possédions de l'apôtre S. Jacques, qui était un cousin-germain de Jésus-Christ. Ce que nous devons en retenir avant tout, c'est la première phrase : « Très chers frères, toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut et viennent du Père des lumières, chez qui il n'y a pas de variation, ni d'ombre, ni de changement. »

Telle est la conception que nous devons avoir de Dieu. Les plus grands philosophes n'auraient rien à y ajouter. Mais notre Dieu n'est pas seulement le Dieu des philosophes, c'est un Dieu vivant, un Dieu présent, un Dieu qui daigne habiter en nous, par sa grâce. Quand nous parlons de cette « grâce excellente » et de ce « don parfait », qui descendent d'en haut et viennent en nous, c'est surtout à cela que nous songeons : au don de la foi, de l'espérance, de la charité, au don de Dieu lui-même que nous sommes appelés à posséder par la grâce de notre baptême et de notre restauration par la pénitence si nous avons eu le malheur de perdre cette grâce du baptême.

Et c'est ce que dit fort bien encore notre épître, quand elle poursuit : « De sa propre volonté il nous a engendrés par la Parole de vérité, afin que nous soyons comme les prémices de ses créatures. » Essayons de bien saisir toute la force de ses paroles. Quand nous pensons à l'œuvre de Dieu, nous pensons d'abord à cet univers visible qui nous entoure, à cette nature que Dieu nous a donnée, c'est-à-dire à ce corps harmonieux et souple, et à cette âme qu'il a faite pour y habiter et pour y déployer ses activités aux variétés infinies. C'est juste, mais c'est incomplet. Il y a une autre œuvre de Dieu, bien plus haute et bien plus glorieuse que celle-là : c'est la seconde création, par laquelle,

sous la Parole de vérité de Jésus et ses institutions, Dieu nous a engendrés... pour que nous soyons « les prémices de ses créatures », c.-à-d. le noyau d'une humanité supérieure, élevée à un rang divin non seulement en Jésus-Christ qui est à la fois Dieu et homme, mais en nous-mêmes qui, par l'adhésion à Jésus-Christ, devenons à notre tour comme des dieux, tout en restant hommes.

Cela nous paraît comme un rêve actuellement, mais l'avenir nous révélera à nous-mêmes et nous fera apparaître dans notre véritable nature, celle d'enfants de Dieu, fils de la lumière, fleurs de la création universelle.

« C'est pourquoi, conclut justement l'apôtre S. Jacques, rejetant toute souillure et tout accès de méchanceté, recevez avec une Paix profonde la Parole qui entre en vous et qui peut seule sauver vos âmes. »

III. — *L'Evangile : L'Esprit nous est donné*

C'est de cette seconde création, opérée par l'amour et la toute-puissance de Dieu, que nous entretient aussi l'Evangile. Il est tiré des entretiens si touchants que nous appelons « le discours après la Cène », quelques instants seulement avant l'arrestation de Jésus au jardin des Olives.

Jésus nous y parle du Don des dons : celui du divin Paraclet, l'Esprit-Saint. C'est bien du Paraclet qu'il faut dire avec S. Jacques : « Toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut et viennent du Père des lumières. »

Mais arrêtons-nous à ce que Jésus nous enseigne au sujet du rôle du Paraclet ici-bas.

« Quand je serai parti, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il fera la preuve des torts du monde sur le point du péché, de la justice et du jugement. »

Avouons que ces paroles sont d'une telle profondeur que nous avons peine à les comprendre. Les exégètes sont à l'arrêt devant ce passage, ne sachant comment l'interpréter pleinement. Jésus cependant s'explique : le Paraclet, vivant au fond de nos cœurs et dans son Eglise infaillible, condamnera le monde, c.-à-d. la sagesse purement païenne, sur trois points : le péché, la justice, le jugement. « Sur le point du péché, explique Jésus, parce qu'ils ne croient pas en moi. — Sur le point de la justice, parce que je vais à mon Père et que vous ne me verrez plus. — Sur le point du jugement parce que le Prince de ce monde est déjà jugé. »

Comment comprendre ces paroles pleines de mystère ?

Voilà ce que nous croyons comprendre : Le monde sera convaincu de péché, parce qu'il a repoussé la foi en Jésus-Christ : l'absence de cette foi se traduira dans le monde par une corruption des mœurs, dont nous ne sommes, nous au XX^e siècle, que trop évidemment les témoins attristés ! Sans la foi en Jésus-Christ, rien de solide dans la morale, rien de ferme dans les efforts des sages eux-mêmes pour éviter le péché. On n'arrive à éviter le péché qu'en appelant bien ce qui est mal et mal ce qui est bien !

L'Esprit convaincra le monde sur le point de la justice, car Jésus condamné par la justice des hommes n'en va pas moins à son Père, ce qui prouve que cette justice humaine n'est trop souvent qu'un mensonge. Et là encore n'en avons-nous pas vu la preuve de nos jours et sous nos yeux ?

Enfin, l'Esprit-Saint fera voir aux fidèles ce que c'est que le monde, à propos du jugement, parce que le Prince de ce monde, Satan, qui, selon le mot célèbre du poète, est celui qui « mène le bal » ici-bas, est déjà condamné, et que le jugement de Dieu est déjà commencé en lui.

* *

Ne cherchons pas à tout cela d'autre conclusion que celle de l'Evangile qui nous promet une telle assistance de l'Esprit-Saint, en l'Eglise de Jésus-Christ, que tout ce que Jésus nous a enseigné nous sera redit et confirmé par lui ! Quelle splendide assurance : l'Evangile du Christ ne périra jamais, l'Esprit-Saint est au milieu de nous, pour le maintenir à jamais. Ainsi soit-il.

FETE DE SAINTE JEANNE D'ARC

LA SAINTE DE DOMREMY

Mes frères,

Ce n'est ni à Rouen, ni à Reims, ni à Orléans — ces trois grandes étapes de la vie de notre héroïne nationale — que nous pouvons le mieux comprendre ce que fut la sainteté de Jeanne d'Arc. Cette sainteté éclate par la foi et l'espérance aux périodes de luttes, par l'humilité et l'action de grâces aux jours de triomphe et de gloire, par la résignation, la constance et la fidélité à Dieu aux heures sombres de la captivité, du procès et du supplice. Mais, encore une fois, ni Rouen, ni Reims, ni Orléans ne nous livrent le secret de la sainteté de Jeanne ; ils la manifestent, mais il faut en chercher l'origine antérieurement. Rouen ne serait rien sans Reims, Reims, rien sans Orléans, Orléans, rien sans Domremy. Aussi serai-je tenté d'appliquer à Domremy la prophétie de Michée, concernant la naissance de Jésus-Christ à Bethléem : « Et toi, Bethléem, tu es très petit entre les mille de Juda et de toi cependant sortira pour moi celui qui doit être le dominateur en Israël. — Et toi, Domremy, tu es un bien petit village parmi les bourgades de France et de toi cependant est sortie celle qui, en nom Dieu, a rendu la France victorieuse. »

I

Les théologiens distinguent deux sortes de grâces accordé s par Dieu aux hommes : les grâces gratuitement données, les grâces qui rendent l'âme agréable à Dieu. Les premières sont accordées pour accréditer un enseignement vrai, une mission divine : tels, les miracles, les prophéties. Les autres sanctifient directement l'âme : grâce habituelle, vertus, dons du St-Esprit. Les premières accompagnent fréquemment, mais pas nécessairement, la sainteté : Jésus-Christ, le Saint des Saints, a fait de nombreux miracles qui at-

testent la divinité de sa mission ; mais Caïphe, son persécuteur et son ennemi, a, lui aussi, prophétisé sans le savoir. Les grâces de la sainteté ne se trouvent que chez les amis de Dieu et souvent, pour ne pas dire le plus fréquemment, indépendamment des grâces gratuitement données : la Sainte Vierge Marie, pleine de grâce dès son Immaculée Conception, n'a cependant, au cours de sa vie terrestre, accompli aucun miracle.

Après l'enfance à Domremy, la vie de Jeanne d'Arc, jusqu'au sacre de Reims, est une suite continuelle de miracles et de prophéties. Une jeune fille de dix-huit ans, ne sachant ni *A* ni *B*, se met à la tête de troupes désemparées, s'impose à ses chefs qui doutent de sa mission, parvient à regrouper les partisans du dauphin et à leur rendre confiance en la victoire, et, contre toute attente, les conduit au triomphe. Une jeune fille de dix-huit ans, ne sachant ni *A* ni *B*, sait reconnaître le dauphin qui se cache d'elle, lui révèle le secret de sa naissance légitime, le réveille de sa torpeur et de son insouciance pour le conduire, presque malgré lui, au sacre de Reims, comme Dieu lui en avait donné l'ordre. Voilà les grâces gratuitement accordées par Dieu à Jeanne.

Elles sont si peu la sainteté de Jeanne, qu'aussitôt la mission accomplie — le roi sacré à Reims — l'appui divin semble abandonner la vaillante fille. C'est l'échec devant Paris, c'est la trahison de Compiègne, c'est la prison de Rouen, c'est le procès avec ses interminables interrogatoires pleins d'embûches, c'est la condamnation au bûcher. Ces épreuves ne font que mettre en relief la sainteté de l'accusée. Elle déjoue toutes les subtilités de ses adversaires, elle montre l'inanité de leurs accusations, elle en appelle à la justice du pape — du pape de Rome, ce qui est remarquable au lendemain du schisme d'Occident ; — et, en face de ce tribunal d'Inquisition qui lui reproche je ne sais quelle désobéissance à l'Église que les juges de Rouen prétendaient représenter, elle fait cette admirable profession de foi : « *Messire Dieu premier servi !* »

Jeanne a toujours entendu servir Dieu en accomplissant sa mission et, pour pouvoir la condamner, ses juges doivent inventer un piège ridicule autant que déshonorant pour eux, mais qui ne fait que mettre en relief l'amour de la chasteté dont est animée la jeune fille entourée de soudards.

Jeanne est donc condamnée, comme sorcière, hérétique, relapse. Pauvres juges! Glorieuse victime ! Tous ces motifs sont faux et n'expriment que la volonté bien arrêtée de trouver un prétexte pour faire mourir l'innocente enfant. Jeanne meurt, non pas martyre d'une cause religieuse, mais victime d'un complot politique qui ne s'affuble d'un masque religieux que pour légitimer la procédure inquisitoriale.

Heureuse et triomphale fin que celle de Jeanne d'Arc ! Sa mort lui donne une ressemblance nouvelle avec le divin Crucifié. Mais elle atteste de plus — et en canonisant simplement comme vierge sainte Jeanne, l'Eglise a souligné cette vérité — elle atteste que la sainteté de Jeanne n'est pas la sainteté d'un martyre occasionnellement subi pour la foi, mais une sainteté qui s'est formée depuis longtemps, depuis Domremy, dans l'amour du Christ et de la Vierge Marie, une sainteté qui s'est non seulement conservée intacte, mais prodigieusement développée au milieu de péripéties inconcevables pour une jeune fille à peine sortie de l'adolescence.

II

La mission extraordinaire de Jeanne d'Arc fut donc préparée par une sainteté dont le berceau est à Domremy.

Ici encore nous trouvons un exemple remarquable de la sagesse de la divine Providence qui ne produit ordinairement pas ses saints à coups de miracles — la conversion d'un S. Paul est un fait exceptionnel — mais qui dispose, d'une façon suave et forte à la fois, les influences des personnes, des événements, du milieu social, des institutions locales pour réaliser ses desseins.

Au début du XV^e siècle, Domremy était merveilleusement situé pour préparer Jeanne à sa mission et, en vue de cette mission, à la sainteté. Situé aux confins extrêmes du territoire lorrain, mais en dehors du duché dans une enclave relevant de l'autorité du roi de France, à quelques centaines de mètres de la rive droite de la Meuse qui tenait pour le duc de Bourgogne et donc contre Charles VII, Domremy était bien placé pour recevoir les échos de l'angoisse patriotique qui étreignait les sujets fidèles du Dauphin de France. L'évêque de Toul, dont au spirituel dépendait Domremy, avait confié la paroisse à la collégiale de Brixey, située à cinq kilomètres en aval, et sur la rive droite de la Meuse, donc en territoire hostile à Charles VII. Ces détails présentent ici, vous le verrez, un intérêt capital. A Domremy, dans l'église paroissiale, le culte de Ste Marguerite, dont la vieille statue est encore adossée au pilier de droite en entrant ; à Maxey-sur-Meuse, de l'autre côté du fleuve, le culte de Ste Catherine et enfin, sur le coteau en face, le village de Moncel aujourd'hui réduit à deux maisons, dont l'église est dédiée à saint Michel. Jeanne enfant a dû visiter ces églises et s'agenouiller fréquemment devant les statues de ces protecteurs célestes. Il n'est donc pas nécessaire d'aller chercher bien loin l'origine des relations de Jeanne et de S. Michel. C'est dans son pays natal, à Domremy même et aux environs immédiats, que Jeanne a pris, très naturellement, le premier contact avec les habitants du ciel qui devaient être ses voix inspiratrices.

Mais cette dévotion à Ste Marguerite, à Ste Catherine et à S. Michel n'était qu'une forme extérieure d'une piété intérieure plus profonde, celle qui va droit à Jésus-Christ par la Vierge Marie.

Je vous ai dit que Domremy était desservi par les prêtres de la collégiale de Brixey. Le curé ne résidait donc pas à Domremy. On comprend mieux que la messe n'était célébrée dans la petite église, en semaine, que d'une façon très intermittente. Mais quand, à l'improviste, Jeanne entendait sonner la messe, elle quittait son travail pour rentrer au village et à l'église et y assister au saint sacrifice. Tous les témoins du procès de réhabilitation sont unanimes sur ce point.

Vous m'excuserez de vous citer ici trois témoignages de prêtres.

« Dans le passé, déclare Etienne de Sionne, curé de Rouceux, j'ai entendu bien des fois M. Guillaume

Front, en son vivant curé de Domremy, raconter que Jeannette était une bonne fille, simple, dévote, bien à ses devoirs, craignant Dieu, si bien qu'elle n'avait pas sa pareille dans le village. M. Front l'entendait souvent en confession et il disait que si la jeune fille avait eu de l'argent, elle le lui eut donné pour faire célébrer des messes, du moins ; disait encore M. le Curé, toutes les fois qu'il célébrait, Jeanne y assistait toujours. »

Voici maintenant un témoin oculaire; messire Arnolin, prêtre de Gondrecourt-le-Château, qui a dû parfois faire du ministère à Domremy en l'absence du curé :

« J'ai connu Jeanne depuis l'âge de dix ans... C'était une jeune fille édifiante dans ses mœurs, vertueuse, aimant à se trouver dans les églises et les lieux de piété... Elle aimait la confession et en usait souvent ; je l'ai confessée quatre fois, trois fois dans un carême et une autre fois pour une solennité. Comme je l'ai dit c'était une fille vertueuse. Elle avait une telle révérence pour Dieu que dans l'église elle était quelquefois prosternée la face contre terre devant le crucifix ; d'autres fois, les mains jointes et immobile, elle tenait le visage et les yeux fixés sur la croix, ou sur la bienheureuse Vierge. »

A Vaucouleurs, pendant le séjour qu'elle y fit avant de partir pour la France, elle donne également l'impression d'une sainteté peu ordinaire :

« Souvent je l'ai vue, dit Jean le Fumeux, de Vaucouleurs, curé d'Ugny, venir en la chapelle Ste-Marie ; elle y entendait les messes matinales et y restait longtemps en prière ; elle était à genoux devant la Bienh. Vierge ; quelquefois prosternée le visage contre terre, d'autres fois, le visage élevé vers le ciel. Sous la foi du serment que j'ai prêté, je crois que c'était une fille vertueuse et sainte. »

Fréquentes confessions suivies d'assistances plus fréquentes encore à la messe et vraisemblablement de communions. Voilà qui explique cette faim du pain eucharistique manifestée par Jeanne au cours de sa carrière, elle qui sentait le besoin de communier chaque jour, afin, comme le dit une des oraisons de sa messe, d'y trouver le secret de ses victoires.

Sa dévotion aux sacrements n'avait cependant rien d'irréfléchi ni d'exalté. Un détail suffit à situer la prudence surnaturelle de notre sainte. On fit grief à Rouen à cette fille qui se disait si chrétienne d'avoir gardé le silence à l'égard de son confesseur habituel, le curé de Domremy, sur les visions et les révélations dont elle avait été favorisée. L'étonnement doit faire place à l'admiration, quand on se souvient que, si excellent prêtre que fût Guillaume Front, le curé de Jeanne d'Arc, il venait de la collégiale de Brixey et, selon toute apparence, devait être en relation avec les ennemis de Charles VII. Bien naïve eût été Jeanne de confier des secrets intéressants la cause de la France à un prêtre, fût-il son confesseur, plus ou moins inféodé à la partie adverse. Les *Actes* du Procès disent expressément que les voix n'ont obligé Jeanne à rien cacher ; mais c'est Jeanne elle-même qui craignait beaucoup de révéler quoi que ce soit par crainte des Bourguignons, de peur qu'ils ne l'empêchassent de partir.

Deux des témoins que nous avons entendus rapportent combien Jeanne était dévote envers la *Vierge Marie*. Mais les témoins de son pays natal, habitants de Greux et de Domremy, sont unanimes à cet égard. Chaque samedi, depuis sa tendre enfance, la jeune fille prédestinée se rendait, accompagnée d'une amie, à la chapelle de N.-D. de Bermont, à trois kilomètres du nord de Domremy. Voici encore une déposition significative, celle de Colin, de Greux, laboureur :

« Jeanne, telle que je l'ai connue, était une fille bonne, simple, douce, formée à la vertu. Elle se plaisait à aller à l'église. Presque chaque samedi, dans l'après-midi, en compagnie d'une sœur et d'autres femmes, elle allait à l'ermitage ou chapelle de la Bienh. Vierge de Bermont ; elle portait des cierges ; et servait grandement Dieu et la Bienh. Vierge, à ce point que moi, qui était alors jeune, et d'autres jeunes gens avec moi, nous nous moquions d'elle...

Elle aimait le travail, surveillait le pâturage des bêtes, se chargeait volontiers chez son père du soin des animaux domestiques ; elle filait et faisait les ouvrages de la maison ; elle allait au labour, écrasait les mottes et, quand venait son tour, gardait le bétail. »

Voilà bien notre petite sainte à Domremy : sa sainteté consiste à faire son travail de chaque jour d'une façon posée et calme. Jeanne n'est pas la bergère rêveuse que la mièvrerie de la fin du XVIII^e^ siècle nous a dépeinte et dont malheureusement tant de peintures modernes entretiennent la légende; elle faisait les ouvrages de la maison, allait à la charrue, montait à cheval quand il le fallait, comme une bonne campagnarde ; elle gardait, à son tour, les bêtes du village. Mais tout cet extérieur simple était intérieurement vivifié par les deux amours qui sont à la base de toute sainteté, l'amour de Jésus et celui de la Vierge.

* *

Vous comprenez maintenant pourquoi Jeanne fit inscrire sur son étendard ces deux mots : *Jésus, Maria*. Ils résument toute sa vie intérieure ; ils devaient, au cours de sa rapide randonnée, protéger sa foi, sa vertu, son obéissance à la mission reçue.

Quelles grandes leçons se dégagent pour nous de ces détails de la vie de Jeanne à Domremy ! C'est à cause de sa fidélité dans les petites choses de la vie familiale et communale, que Jeanne a été choisie pour sauver la France. Domremy, humble Bethléem de la vallée de la Meuse, a donné naissance à une humble fille qui, dès son enfance, a compris que la sainteté était faite avant tout de la fidélité au devoir quotidien. La grande mission, les exploits extraordinaires ne sont venus qu'ensuite. Mais mission et exploits ne sont que des grâces gratuitement données : devant Dieu, le vrai mérite de Jeanne d'Arc était sa vie intérieure, faite d'amour de Jésus et du prochain, de confiance en la Vierge Marie dont elle s'efforçait d'imiter la parfaite pureté, de ferveur dans la réception des sacrements et surtout de l'eucharistie, source de toute vie surnaturelle.

Jeunes filles qui m'entendez vous pouvez, vous devez être d'autres Jeanne d'Arc, en prenant pour modèle la sainte de Domremy. Vous ne serez sans doute pas la guerrière d'Orléans, la triomphatrice de Reims, la victime de Rouen. Mais cela importe peu : ce qui importe, c'est que vous soyez, que nous soyons tous des saints, comme Jeanne le fut dans son enfance. Cette sainteté seule suffirait à attirer sur notre France qui attend aujourd'hui encore un sauveur, la bienveillance divine dont elle a tant besoin.

MOIS DE MARIE

A l'école de Jeanne de France

Les dix plaisirs de Notre-Dame

Le 28 mai sera canonisée Jeanne de France, fille, sœur et épouse de roi, mais surtout Fondatrice de l' *Annonciade*. Avec la collaboration du Bienheureux *Gabriel-Maria*, elle a donné à ses reliieuses la *Règle de Marie*, l'imitation des dix vertus principales de la Sainte Vierge, qu'elle appelait ses *dix plaisirs*, parce que, par ses dix vertus, la Très Sainte Vierge a plu à Dieu et parce que, par ces dix vertus, nous plairons à la Sainte Vierge et à Notre-Seigneur. Chaque chapitre de cette règle est consacré successivement à ces dix vertus de Marie : sa pureté, sa prudence, son humilité, sa foi, sa dévotion, son obéissance, sa pauvreté, sa patience, sa charité, sa compassion.

Il est donc tout indiqué de sanctifier notre Mois de Marie 1950 par la méditation des dix plaisirs de Notre-Dame à l'école de Jeanne de France.

* *

I

LA PURETÉ DE MARIE

La pureté est comme la caractéristique de Marie. Elle l'incarne et la personnifie. Elle est la Vierge unique en son genre, si bien que ce nom est devenu son nom propre : quand on parle de la Vierge, tout chrétien sait qu'il s'agit de Marie.

Aussi, dans son culte et son imitation des dix vertus majeures de Notre-Dame, Jeanne de France plaçait la pureté au premier rang. Elle souhaitait que l'Annonciade, l'Ordre religieux qu'elle fonda à Bourges, se distinguât « en pureté, en humilité et en charité, parce que ces trois vertus ont été entre toutes particulièrement chères à la Vierge glorieuse » (Règle, IX). Ailleurs elle insiste sur deux plaisirs de Notre-Dame, la pureté et la charité, la première étant comme la livrée de Marie et la seconde, celle de Jésus.

Contemplons donc Notre-Dame d'abord, dans le splendide rayonnement de sa beauté virginale. Nous nous arrêterons à ses trois titres de *Vierge des vierges*, de *Vierge Mère*, de *Reine des vierges*. Ils nous donneront de constater que la pureté, dont Marie est le modèle parfait, s'affirme, se manifeste, éclate dans tous les mystères de sa prédestination depuis sa conception immaculée jusqu'à sa médiation au ciel.

I. — *Vierge des vierges*

Ce nom place Marie en tête de tous les saints et de toutes les saintes qui s'imposent à notre admiration par leur pureté d'âme et de vie. Elle n'est pas seulement une des vierges, mais la Vierge par excellence.

En effet, avant même sa naissance, dès sa conception au sein de sa mère, il apparaît qu'elle est prédestinée à être toute de pureté : elle est préservée du péché originel, et elle se donne totalement à Dieu. Dès ce tout premier instant, Dieu la veut immaculée, toute pure, et cela par une application spéciale des mérites de la Rédemption. Elle n'est pas purifiée, elle est préservée. Et dès ce tout premier instant aussi, de son côté, elle donne à jamais son cœur à Dieu, elle choisit Dieu pour unique époux de son âme : « Dominus possedit me in initio viarum suarum ; le Seigneur m'a possédée de tout temps. » Ces paroles du livre de la Sagesse sont appliquées par l'Eglise à la Vierge immaculée.

Bientôt, dès ses plus jeunes années, sans doute à sa Présentation au Temple, qu'une tradition place à l'âge de trois ans, elle fera probablement le vœu formel de virginité, auquel il sera fait allusion dans le récit de l'Annonciation.

En effet, quand l'archange Gabriel viendra lui révéler sa destinée, chargée d'honneur et de responsabilité, une seule objection se posera à son esprit : la question de sa virginité. « Comment cela pourra-t-il se faire », demandera-t-elle, puisque j'ai voué moi-même ma virginité au Seigneur ?

La conception de Marie, sa Présentation, son Annonciation font d'elle la Vierge des vierges, et ce n'est qu'à sa suite que s'avanceront tous ceux qui sont marqués du sceau de cette vertu divine ! « Tous les riches d'entre le peuple vous offriront leurs humbles prières. Des vierges seront amenées au roi après elle. Ses compagnes vous seront présentées au milieu de la joie et de l'allégresse » chante la liturgie, en la fête de l'Annonciation.

II. — *Vierge Mère*

Le jour de l'Annonciation commence une nouvelle phase dans la vie de la T. S. Vierge, Elle devient la Mère de Dieu. Les mystères de son existence qui s'échelonnent alors : l'Incarnation, la Visitation, la Nativité, la Purification, la vie à Nazareth, font apparaître que sa vie d'épouse et de Mère, loin de rien enlever à sa pureté de jeune fille, ajoute au contraire un nouvel éclat à cette vertu : la pureté d'une Mère Vierge.

Dès qu'elle a prononcé son *fiat* d'acquiescement aux desseins de Dieu sur elle, s'accomplit dans son sein le miracle de la conception virginale de Jésus ; Celui qui naîtra d'elle est un être saint, il est la sainteté même, c'est le Fils de Dieu fait homme. Loin de diminuer à nos yeux la virginité de sa Mère, il y ajoute encore par sa présence, son contact son habitation : *Dominus tecum :* Le Seigneur est avec toi. Ces mots pleins de richesse divine, Jeanne de France ne les prononçait que lentement, dans l'admiration et l'extase.

Quand la Ste Vierge rend visite à Elisabeth, avec sa charité éclate sa pureté. Le Fils de Dieu que Marie porte dans son sein rayonne d'une telle pureté qu'elle purifie le précurseur, Jean-Baptiste. Dès le salut de la Vierge à sa cousine, Jean-Baptiste tressaille, en signe de sa sanctification miraculeuse.

A Noël, le mystère de l'enfantement de Jésus s'accomplit sans atteinte à l'intégrité virginale de sa Mère. Celle-ci met son enfant au monde, comme la fleur exhale son parfum et comme le soleil répand sa lumière. Elle garde la virginité de son corps en même temps que grandit la pureté de son âme.

Voici maintenant sa Purification. Marie se soumet en cela à une loi, et non à une nécessité, puisqu'elle a conçu et enfanté par l'opération du Saint-Esprit. Elle s'y soumet autant pour ne pas révéler le mystère qui s'est accompli en elle, que par amour pour tout ce qui touche à la belle vertu.

Et dans son intimité avec S. Joseph, qu'elle aime comme son époux, jamais l'amour conjugal n'empiétera sur l'amour virginal : elle garde à Dieu son cœur et son corps.

Son amour maternel lui-même est tout pénétré de cette pureté qui l'affine et le gran-

dit. Parlant de la tendresse de Marie pour Jésus, Bossuet a pu dire : « Elle lui donnait des baisers plus que d'une Mère, parce que c'était les baisers d'une Mère Vierge ».

III. — *Reine des vierges*

La pureté miraculeuse de Marie fut un don de Dieu à cette âme privilégiée ; mais celle-ci y répondait toujours par un amour inégalable de cette vertu, ce qui lui valut d'être intronisée « Reine des vierges ».

Ce titre royal se manifeste dans la résurrection et l'Assomption de la T. S. Vierge. Il n'est pas rare de constater dans l'histoire des saints, qui ont eu le culte spécial de la chasteté que leur corps fut préservé, des siècles durant, de la corruption du tombeau. Pour celle qui fut la Vierge toute pure, il fallait un miracle plus grand. Comme son Fils, et certes d'abord parce qu'elle était sa Mère, Marie n'a pas connu la désagrégation de la tombe : Dieu l'a ressuscitée d'entre les morts et élevée au ciel avec son corps.

Reine virginale, rayonnante dans la gloire du ciel, ainsi Marie a-t-elle été unanimement reconnu par le peuple chrétien. Sous sa sauvegarde se placent les cœurs purs, ceux qui ont voué à Dieu leur virginité. Au soir de sa communion solennelle, l'enfant se consacre à la Sainte Vierge pour qu'elle lui garde toujours l'innocence de l'âme ; en la solennité de l'Immaculée ou de la Purification, la jeune fille qui a le souci de préserver son cœur pour l'avenir que Dieu lui réserve, fait profession officielle d'être Enfant de Marie ; en la fête de la Présentation de Marie au Temple, les séminaristes et les prêtres renouvellent leur promesse d'être totalement consacrés au Seigneur. Enfin, tant de congrégations religieuses portent le nom de Marie ou le vocable d'un de ses mystères ; n'est-ce pas le signe que toutes se confient aux mérites et à l'intercession de la Sainte Vierge pour demeurer fidèles au vœu de chasteté qui sont l'honneur de leur vocation ?

IV. — *Conclusion*

Nous-mêmes, dans le combat si difficile pour garder, suivant notre état, cette vertu de pureté, plus angélique qu'humaine, n'oublions jamais que la dévotion à la Sainte Vierge est la meilleure des garanties. A l'heure de la tentation invoquons-là :

Gardez, ô Vierge pure,
O cœur doux entre tous,
Nos âmes sans souillure
Nos cœurs vaillants et doux.

Si nous succombons, pensons qu'elle est encore à nous attendre avec son Cœur immaculé, le « Refuge des pécheurs ».

Et surtout, que le miracle de sa pureté nous aide et nous entraîne vers cet idéal par lequel l'homme se dépasse et trouve la réalisation de la béatitude magnifique : « Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu. »

II

LA PRUDENCE DE MARIE

Nous tournons aujourd'hui nos regards vers Celle que l'Eglise appelle la *Vierge très prudente ;* elle se montre telle surtout à l'instant décisif de l'Annonciation. Elle va nous donner là le spectacle de cette prudence parfaite qui est à la fois *conseil, jugement* et *décision.* A son école, puissions-nous apprendre à mettre en pratique cette vertu importante.

I. — *Réflexion*

L'archange Gabriel a dit à la Ste Vierge : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. »

Quelle est aussitôt la réaction de cette jeune fille ?

Elle se trouble en entendant ces paroles de l'ange, nous dit l'Evangile ; et elle se demandait ce que signifiait pareille salutation.

Ainsi, par prudence, commence-t-on par s'interroger, délibérer intérieurement, *réfléchir.*

Or Marie, qui connaît bien l'Ecriture Sainte, ne se souvient pas que Dieu ait jamais fait dire quelque chose d'aussi grand à une de ses créatures. (Origène, sur ce passage, *P. G.*, XIII, 1815-1816).

Par prudence donc, et réservée, elle ne répond rien à l'ange.

Devant cette circonspection, Gabriel reprend la parole : « Ne craignez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que vous concevrez dans votre sein et enfanterez un fils et vous lui donnerez le nom de Jésus. Celui-ci sera grand et se nommera le Fils du Très-Haut et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son Père, et il régnera pour les siècles sur la maison de Jacob et son règne n'aura pas de fin. »

Cette fois Marie connaît et clairement le but de la démarche de l'ange : il lui est demandé de coopérer à toute l'œuvre du salut en étant la Mère du Messie. Sans doute l'apparition ne lui a pas expliqué les choses : l'Incarnation, la Rédemption, la royauté de Notre-Seigneur. Mais Marie ne cherche pas à pénétrer à l'avance les secrets divins. Un seul point est obscur qu'elle doit éclaircir : elle sait que le Messie doit naître d'une vierge et que pour sa part en effet elle a voué à Dieu depuis longtemps sa virginité. Que devra-t-elle donc faire pour que le miracle s'accomplisse ?

Remarquez-le ! Elle ne doute pas à l'annonce de la naissance de Jésus, comme Zacharie avait douté à l'annonce de la naissance de Jean-Baptiste. Marie dit seulement : Comment cela se fera-t-il ? Elle demande une explication. C'est sa prudence qui interroge.

II. — *Le Jugement*

Aussi l'ange Gabriel se prête-t-il à la réponse, éclairant ainsi le jugement de Marie : « L'Esprit-Saint viendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'être saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu. Déjà Elisabeth, votre parente, a conçu elle aussi un fils dans sa vieillesse, et c'est actuellement son sixième mois, à elle que l'on appelle stérile : rien n'est impossible à Dieu.

A ces paroles, qui sont à la fois une explication et une preuve, tout s'éclaire pour Marie : elle comprend quelle mission lui est offerte et son devoir d'y répondre.

Cette naissance virginale du Messie, bien qu'annoncée dans la Bible, restait pour les plus savants un mystère. Rappelez-vous la réflexion de quelques juifs : « Nos chefs au-

raient-ils reconnu que ce Jésus de Nazareth est le Christ promis ? Non ; car nous savons d'où il est et lorsque le Christ viendra personne ne saura d'où il est » (Jo., VII, 27).

Marie sait maintenant d'où ce Christ doit venir dans les desseins de Dieu. C'est en elle, vierge vouée irrévocablement à Dieu, que le Fils de Dieu a choisi de devenir un homme, par l'opération du Saint-Esprit. Rien n'est impossible à Dieu, pas plus cette maternité virginale que la maternité miraculeuse de sa parente Elisabeth.

Marie a reçu de Dieu une preuve qui confirmera pour elle ce mystère : Elisabeth, sa parente, que l'on croit stérile, aura un enfant. Mais si la Vierge court chez sa cousine, ce n'est pas pour vérifier les dires du messager de Dieu, car elle a cru et accepté sans cela :Dieu le veut ainsi, elle n'a qu'à acquiescer.

Si elle n'écoutait que la nature, elle pourrait juger autrement. Cette maternité va bouleverser sa vie liant son destin au sort même de son Fils. Elle ne connaît évidemment pas, et elle n'entrevoit pas à cette minute, tous les détails de la Passion. Mais les prophéties qu'elle connaît bien, et la lumière dont l'éclaire alors le St-Esprit ne lui laissent pas ignorer que le Messie sauvera le monde et régnera par la souffrance. Et les souffrances du Fils seront aussi souffrances pour la mère. Grande gloire certes. celle qui lui est offerte. mais à quel prix ! Signe d'une prédilection divine unique, mais que n'importe lequel d'entre nous, à ce prix, eût été tenté de rejeter.

Pour la « Vierge prudente » ces considérations ne comptent pas, mais seulement la volonté du Dieu tout-puissant dont elle fut la servante. Dès là que Dieu parle manifestement, par quelque moyen qu'il fasse connaître sa volonté, là est le devoir.

III. — *Décision*

Aussi voyons-nous dans le récit de S. Luc que la décision de la Vierge ne se fait pas attendre. « Marie dit alors : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. »

De cette *décision* d'une toute jeune fille, en face des plus lourdes responsabilités, comment ne pas souligner la netteté, le calme, par quoi s'affirme la perfection de la prudence en Marie. « Qu'il me soit fait selon votre parole ! » Voilà une réponse sans équivoque.

On devine que Marie dit cela avec calme, sans trouble. Si tragique qu'elle entrevoie sa destinée, elle sait bien que Dieu ne lui demandera rien qu'elle ne puisse accomplir avec sa grâce.

Aussi bien nous pourrons juger de cette qualité supérieure de la prudence de la Vierge à l'Annonciation par sa fidélité à tenir parole tout au cours de son existence, car l'inconstance et la négligence à accomplir le devoir sont des défauts opposés à la prudence.

Marie, elle, sera toujours à la disposition de Dieu pour tout ce que le Seigneur demandera de sa servante, sans qu'on puisse relever jamais dans son attitude une hésitation ou une plainte. Jusque dans le martyre de son cœur maternel sur le Calvaire elle demeurera ferme dans sa résolution comme elle se tient ferme et debout au pied de la croix. Elle a maintenu jusque-là l'irrévocable décision de son « *Fiat* ».

* *

La plupart de nos fautes, surtout de nos fautes à lourd retentissement sur notre vie morale, sont la conséquence de nos imprudences.

A l'exemple de Marie, avant d'agir, prenons la peine de réfléchir et de prendre conseil, conseil du représentant de Dieu auprès de nous et conseil de Dieu lui-même par la prière.

A l'exemple de Marie, pour former notre jugement, ne regardons pas nos intérêts, nos avantages, nos profits immédiats, mais les principes même de notre foi : la gloire de Dieu avant tout, assurés que nous sommes que cette gloire de Dieu coïncide avec notre véritable bonheur.

A l'exemple de Marie, dès que notre devoir nous apparaît en pleine lumière, n'hésitons pas, mais décidons immédiatement et généreusement de l'accomplir avec une résolution qui nous engage à fond.

Et surtout, prions Marie, puissante sur le Cœur de Dieu, de nous y aider.

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

LXXXVIII

LE GRAND SCHISME (1378-1417)

A la mort de Grégoire XI, le 27 mars 1378, le Sacré-Collège ne comprenait que 23 cardinaux. Seize d'entre eux se trouvaient à Rome, quatre italiens, onze français et un espagnol, Pierre de Lune. Les cardinaux avaient été autorisés par le pape défunt à procéder, tout de suite, à l'élection du nouveau pontife, malgré l'absence de sept de leurs collègues, tous français, restés à Avignon. Ils attendirent, tout de même, les dix jours d'usage, mais sous la menace du peuple de Rome qui criait qu'il voulait un pape romain, ou « qu'il ferait leurs têtes plus rouges que leurs chapeaux », le Conclave ouvert le 7 avril 1378, élut le lendemain un prélat étranger au Sacré-Collège, l'archevêque de Bari, italien, qui avait longtemps séjourné à Avignon. Le soir du même jour, ils renouvelèrent spontanément l'élection par crainte d'un manque de liberté dans le vote du matin. Ce nouveau pape prit le nom d'Urbain VI (1378-1389).

* *

La légitimité de cette élection est admise par de nombreux historiens. Le couronnement solennel eut lieu le jour de Pâques, le 18 avril. Notification fut faite au roi de France, Charles V, et aux cardinaux restés à Avignon, en disant que tout s'était passé régulièrement et que l'élection avait été faite en toute liberté. Ceux-ci obtinrent du nouveau pape des faveurs spirituelles pour eux ou pour leurs parents et amis. Et pendant près de trois mois ils le considérèrent comme vrai chef de l'Eglise ; nouvelle preuve, et décisive, semble-t-il, de la validité de l'élection.